



RedList
ListeRouge
ICOM



LISTE ROUGE DES BIENS CULTURELS EN PÉRIL D'AMÉRIQUE CENTRALE ET DU MEXIQUE



INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS
 CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES
 CONSEJO INTERNACIONAL DE MUSEOS



Belize
 Costa Rica
 Guatemala
 Honduras
 Mexique
 Nicaragua
 Panama
 Salvador

LISTE ROUGE DES BIENS CULTURELS EN PÉRIL D'AMÉRIQUE CENTRALE ET DU MEXIQUE

Le groupe d'experts du Mexique, du Guatemala, du Belize, du Salvador, du Honduras, du Nicaragua, du Costa Rica et du Panama a dressé la *Liste Rouge des biens culturels en péril d'Amérique centrale et du Mexique* afin de lutter contre le pillage et la destruction des sites archéologiques de la région et contre les vols dans les églises et musées, ainsi que contre le trafic illicite, en collaboration avec les autorités de police, de justice et de douane, de sensibiliser l'opinion publique et de promouvoir la coopération internationale en faveur de la protection du patrimoine culturel de ces pays.

Cette *Liste Rouge* est la septième publiée à ce jour par l'ICOM*.

Introduction

Le patrimoine culturel du Mexique, du Belize, du Guatemala, du Salvador, du Honduras, du Nicaragua, du Costa Rica et du Panama est constitué de biens identifiables par leurs caractéristiques particulières et produits par différentes sociétés des époques préhispanique, coloniale et républicaine, lequel patrimoine constitue la mémoire historique de ces nations.

Bien qu'elle soit protégée par des législations nationales et internationales, la richesse culturelle patrimoniale de ces pays fait l'objet de trafics illicites. Au cours des vingt dernières années, un nombre croissant d'exportations illicites de biens culturels ont été interceptées, démontrant un intérêt accru pour ces objets sur le marché international. Cette demande a favorisé les fouilles clandestines sur des sites archéologiques, ainsi que la hausse du nombre de vols dans les églises et les musées.

Le trafic illicite des biens culturels de cette région porte irrémédiablement atteinte à l'identité de chacun de ces pays et amenuise gravement le patrimoine culturel de l'humanité.

Objectif

Cette *Liste Rouge* a été conçue comme un instrument destiné à aider les musées, les marchands d'art, les collectionneurs et les fonctionnaires des douanes et de police dans leur travail d'identification des objets susceptibles d'avoir été illégalement exportés hors du Mexique, du Guatemala, du Belize, du Salvador, du Honduras, du Nicaragua, du Costa Rica et du Panama. La liste spécifie diverses catégories d'objets en péril susceptibles d'être la cible d'opérations illicites d'achat-vente sur le marché des antiquités.

Étant donné la grande variété des objets, des formes, des styles et des périodes, la *Liste Rouge des antiquités en péril d'Amérique centrale et du Mexique* ne prétend nullement être exhaustive et toute antiquité provenant de la région devra être considérée comme suspecte et faire l'objet d'une attention spéciale et de mesures de précaution.

Ces objets sont protégés par les législations de chaque pays qui interdisent spécifiquement leur trafic, leur exportation et leur vente. Donc, les musées, les salles des ventes, les marchands d'art et les collectionneurs sont vivement encouragés à ne pas les acheter et sont invités à signaler ces objets auprès des délégations diplomatiques de chaque pays, des forces de police locales et d'Interpol.

* *Liste Rouge des objets archéologiques africains, 2000.*
Liste Rouge des biens culturels latino-américains en péril, 2003.
Liste Rouge d'urgence des antiquités irakiennes en péril, 2003.
Liste Rouge des antiquités afghanes en péril, 2006.
Liste Rouge des antiquités péruviennes en péril, 2007.
Liste Rouge des antiquités cambodgiennes en péril, 2009.

Le patrimoine culturel d'Amérique centrale et du Mexique est protégé par :

LÉGISLATIONS NATIONALES

BELIZE

Ordonnance 20 sur les monuments anciens et les antiquités (31/12/1971).

Acte de l'Institut national de culture et d'histoire, Chapitre 331 des Lois essentielles de Belize, 2000. Edition révisée, 2003.

COSTA RICA

Loi 7 sur la défense du patrimoine national archéologique (06/10/1938) et règlement « a » du Décret n° 14.

Loi 6703 sur la défense du patrimoine national archéologique (19/01/1982) et son règlement.

Loi 4711 ratifiant la Recommandation de l'UNESCO de 1968 concernant la préservation des biens culturels mis en péril par les travaux publics ou privés (06/01/1971).

Loi 7555 sur le patrimoine historique architectonique du Costa Rica (27/09/1995).

GUATEMALA

Article 60 de la Constitution politique (1985).

Décret n° 425 de la Loi sur la protection et la conservation des monuments, objets archéologiques, historiques et traditionnels (24/03/1966), modifié par le Décret-loi n° 437.

Décret n° 26-97 de la Loi pour la protection du patrimoine culturel et naturel de la nation (09/04/1997).

Décret n° 17-73 du Code pénal (01/01/1974).

Règlement relatif à la recherche archéologique et disciplines analogues (10/03/2007).

HONDURAS

Décret législatif n° 81-84 de la Loi pour la protection du patrimoine culturel de la nation (1984), amendé par le Décret n° 220-97 (1997).

MEXIQUE

Articles 27, 28, 29 et 31 de la Constitution politique (1917).

Loi fédérale sur les monuments et zones archéologiques, artistiques et historiques (06/05/1972) et son règlement (08/12/1975).

Loi générale sur les biens nationaux (23/12/1981).

Dispositions réglementaires pour la recherche archéologique (1984).

NICARAGUA

Décret n° 1142 de la Loi sur la protection du patrimoine culturel de la nation (29/09/1980).

Décrets n° 21 et 22 sur les ruines et les sites archéologiques et paléontologiques, les fouilles archéologiques, l'extraction d'idoles ou d'objets d'intérêt historique (1949).

Décret n° 29 sur l'exportation d'objets archéologiques (15/02/1923).

Décret n° 304 sur les fouilles archéologiques.

PANAMA

Loi 67 sur les diverses dispositions relatives aux monuments et objets archéologiques (11/06/1941).

Constitution politique (1972).

Loi 14 relative aux mesures de saisie, de conservation et d'administration du patrimoine historique de la nation (1982).

Décret n° 364 sur la déclaration des biens de propriété nationale (1979).

SALVADOR

Décret législatif n° 513 de la Loi spéciale de protection du patrimoine culturel du Salvador (22/04/1993).

LÉGISLATIONS INTERNATIONALES

Convention de l'UNESCO sur les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels. Paris, 14 novembre 1970.

Ratifiée par le Belize (26/01/1990), le Costa Rica (06/03/1996), le Salvador (20/02/1978), le Guatemala (14/01/1985), le Honduras (19/03/1979) et le Nicaragua (19/04/1977).

Acceptée par le Mexique (04/10/1972) et le Panama (13/08/1973).

Convention de l'OEA sur la défense du patrimoine archéologique, historique et artistique des nations américaines. San Salvador, 16 juin 1976.

Ratifiée par le Costa Rica (27/08/1980), le Salvador (11/08/1980), le Guatemala (17/11/1979), le Honduras (06/07/1983) et le Nicaragua (01/04/1980).

Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou exportés illicitement. Rome, 24 juin 1995.

Ratifiée par le Salvador (16/07/1999) et le Guatemala (03/09/2003).

Convention de l'UNESCO pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et règlement pour l'application de la Convention. La Haye, 14 mai 1954.

Ratifiée par le Salvador (19/07/2001), le Mexique (07/05/1956) et le Nicaragua (25/11/1959).

Acceptée par le Costa Rica (03/06/1998), le Guatemala (02/10/1985), le Honduras (25/10/2002) et le Panama (17/07/1962).

Protocole à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. La Haye, 14 mai 1954.

Ratifié par le Mexique (07/05/1956) et le Nicaragua (25/11/1959).

Accepté par le Costa Rica (03/06/1998), le Salvador (27/03/2002), le Guatemala (19/05/1994), le Honduras (25/10/2002) et le Panama (08/03/2001).

Second protocole à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. La Haye, 26 mars 1999.

Accepté par le Costa Rica (09/12/2003), le Salvador (27/03/2002), le Guatemala (04/02/2005), le Honduras (26/01/2003), le Mexique (07/10/2003), le Nicaragua (01/06/2001) et le Panama (08/03/2001).

Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Paris, 16 novembre 1972.

Ratifiée par le Belize (06/11/1990), le Costa Rica (23/08/1977), le Guatemala (16/01/1979), le Honduras (08/06/1979) et le Panama (03/03/1978).

Acceptée par le Salvador (08/10/1991), le Mexique (23/02/1984) et le Nicaragua (17/12/1979).

Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique. Paris, 2 novembre 2001.

Ratifiée par le Mexique (05/07/2006) et le Panama (20/05/2003).

ACCORDS BILATÉRAUX

Belize-Mexique ; Salvador-États-Unis ; Salvador-Mexique ; Guatemala-États-Unis ; Guatemala-Mexique ; Honduras-États-Unis ; Mexique-Bolivie ; Mexique-États-Unis ; Mexique-Pérou ; Nicaragua-États-Unis.

LISTE ROUGE DES BIENS CULTURELS EN PÉRIL

LA LISTE ROUGE COMPREND LES CATÉGORIES SUIVANTES :

(Les photographies ne sont pas des reproductions d'objets volés, mais illustrent les diverses catégories de biens culturels qui font l'objet de trafics illicites.)

L'ICOM remercie les organisations suivantes pour le prêt des illustrations.

BIA : Belize Institute of Archaeology

DIA-FS : Founders Society, Detroit Institute of Arts, United States of America

IHAH : Instituto Hondureño de Antropología e Historia, Honduras

INAH : Instituto Nacional de Antropología e Historia, México

MAC : Museo de Arte Colonial, Guatemala

MCD-MLA : Museo del Libro Antigo, Guatemala

MCD-MUNAE : Ministerio de Cultura y Deportes, Dirección del Patrimonio Cultural y Natural, Museo Nacional de Arqueología y Etnología, Guatemala

MNN : Museo Nacional de Nicaragua

MUNA : Museo Nacional de Antropología "David J. Guzmán", El Salvador

PÉRIODE PRÉHISPANIQUE

Céramique

Récipients d'argile aux formes et décorations variées, avec des motifs peints, sculptés ou gravés en relief.

A/ Ustensiles polychromes

Peints de plusieurs couleurs, avec des motifs géométriques, des figures humaines, animales, végétales et des écritures anciennes.



1



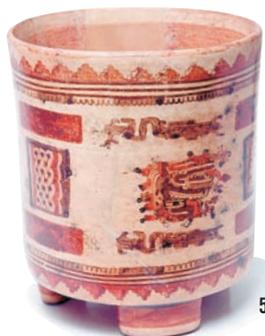
2



3



4



5



6



7



8

1. Assiette tripode polychrome Maya, Guatemala, 550-900 apr. J.-C., 7,7 x 34 cm. © MCD-MUNAE

2. Coupe polychrome Maya, Guatemala, 550-900 apr. J.-C., 14 x 10 cm. © MCD-MUNAE

3. Coupe polychrome Nicoya, Salvador, 900-1524 apr. J.-C., 20,9 x 12,9 cm. © MUNA

4. Bol, Salvador, 250-900 apr. J.-C., 7,7 x 16,6 cm. © MUNA

5. Coupe tripode polychrome Ulua, vallée de Sula, Honduras, 700-900 apr. J.-C., 23 x 19,8 cm. © IHAH

6. Bol tripode polychrome, île d'Ometepe, Nicaragua, 1350-1550 apr. J.-C., 15,5 x 17 cm. © Maya Bracher, MNN

7. Coupe tripode Mixteca, Mexique, 1300-1521 apr. J.-C., 16,4 x 11,2 cm. © R. Velasco Alonso, INAH

8. Vase polychrome Jicote, Gran Nicoya, Costa Rica, 1000-1400 apr. J.-C., 33,4 x 20 cm. © Dirk Bakker, DIA-FS

D'AMÉRIQUE CENTRALE ET DU MEXIQUE

B/ Vases à effigie

Vases aux formes représentant des animaux, des figures humaines et/ou des végétaux.



9



10



11



12



13



14



15



16



17

9. Vase polychrome Pataky, Gran Nicoya, Costa Rica, 1000-1400 apr. J.-C., 34,5 x 25,5 cm. © Dirk Bakker, DIA-FS

10. Couverture d'encensoir avec figure ornithomorphe, Nicaragua, 800-1200 apr. J.-C., 29,5 x 20 cm. © Maya Bracher, MNN

11. Vase à effigie polychrome Ometepe, Nicaragua, 1350-1550 apr. J.-C., 19 x 14,5 x 20 cm. © Maya Bracher, MNN

12. Vase à effigie polychrome Las Vegas, vallée de Comayagua, Honduras, 1200-1500 apr. J.-C., 17,4 x 11 cm. © IHAH

13. Flûte à pot, Guanajuato, Mexique, 900-1100 apr. J.-C., 21,3 x 10,4 x 27,6 cm. © R. Velasco Alonso, INAH

14. Pot zoomorphe Maya, Guatemala, 250-600 apr. J.-C., 19,8 x 14,5 cm. © MCD-MUNAE

15. Pot plombé, Salvador, 900-1524 apr. J.-C., 18,4 x 18,3 cm. © MUNA

16. Vase à effigie humaine Rosales, Gran Nicoya, Costa Rica, 200 av. J.-C.-300 apr. J.-C., 23,5 x 20 cm. © Dirk Bakker, DIA-FS

17. Urne funéraire, Quiché, Guatemala, 550-900 apr. J.-C., 52,5 x 47 cm. © MCD-MUNAE

C/ Sceaux

Objets plats ou cylindriques pour l'impression de dessins.



18



19



20



18. Sceaux plats, vallée de Sula, Honduras, 700-900 apr. J.-C., 7 x 3,5 cm. © IHAH

19. Sceaux anthropomorphes, vallée de Sula, Honduras, 700-900 apr. J.-C., 7 x 3,5 cm. © IHAH

20. Sceaux cylindriques, vallée de Sula, Honduras, 700-900 apr. J.-C., 7 x 3,5 cm. © IHAH

LISTE ROUGE DES BIENS CULTURELS EN PÉRIL

D/ Figurines

Statuettes anthropomorphes, zoomorphes et/ou mixtes.



21. Figurines anthropomorphes, Quiché, Guatemala, 600-900 apr. J.-C., 21 x 11 cm. © MCD-MUNAE

22. Figurine, Copán, Honduras, 700-900 apr. J.-C., 12,4 x 8,8 cm. © IHAH

23. Figurine Jaina, Mexique, 600-900 apr. J.-C., ca. 20 cm. © INAH

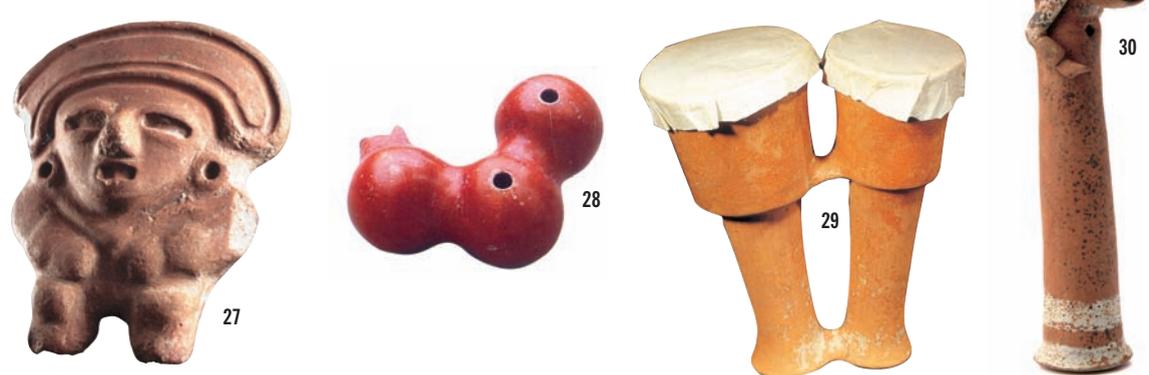
24. Figurine anthropomorphe, Salvador, 1200 av. J.-C.-250 apr. J.-C., 16,6 x 8,7 cm. © MUNA

25. Sifflet, Altiplano de Guatemala, 250-900 apr. J.-C., 14 x 7 cm. © MCD-MUNAE

26. Figure anthropomorphe creuse, Centro de Veracruz, Mexique, 200-650 apr. J.-C., 55 x 32 x 35 cm. © R. Velasco Alonso, INAH

E/ Instruments de musique

Flûtes, tambours, tambourins, ocarinas, sifflets à formes diverses.



27. Ocarina anthropomorphe, vallée de Sula, Honduras, 700-900 apr. J.-C., 10,2 x 9 cm. © IHAH

28. Ocarina, Petén, Guatemala, 250-900 apr. J.-C., 10 x 5,1 cm. © MCD-MUNAE

29. Tambour double, Altar de Sacrificios, Guatemala, 900-1524 apr. J.-C., 19,3 x 9 cm. © MCD-MUNAE

30. Flûte à tête de mort, Salvador, 250-900 apr. J.-C., 21 x 5 cm. © MUNA

Métaux

Objets et ornements en or, argent ou cuivre.

Bijoux

Colliers, pendentifs, boucles d'oreilles, anneaux, bracelets et grelots.



31. Grelot de cuivre, Salvador, 900-1524 apr. J.-C., 3,7 x 2,4 x 1,8 cm.
© MUNA

32. Perles d'or pour collier Mexica, Mexique, 1300-1521 apr. J.-C.,
diamètre 2,5 cm. © R. Velasco Alonso, INAH

33. Collier à têtes de jaguar, Iximché, Guatemala, 900-1524 apr. J.-C., 27 cm.
© MCD-MUNAE

34. Pendentif anthropozoomorphe, Diquís, Costa Rica, 1000-1500 apr. J.-C.,
8,1 x 7,5 cm. © Dirk Bakker, DIA-FS

35. Pendentif à grelot en forme de crapaud, Diquís, Costa Rica,
1000-1500 apr. J.-C., 11,2 x 11 cm. © Dirk Bakker, DIA-FS

36. Patène, Diquís, Costa Rica, 1000-1500 apr. J.-C., 18,5 cm.
© Dirk Bakker, DIA-FS

37. Pendentif ornithomorphe, Diquís, Costa Rica, 1000-1500 apr. J.-C.,
10,1 x 10,3 cm. © Dirk Bakker, DIA-FS

38. Boucles d'oreilles tubulaires, Gumarkaj, Guatemala, 900-1524 apr. J.-C.,
diamètre 3,2 cm. © MCD-MUNAE

39. Pendentif d'oreille en or Mixteca, Mexique, 1300-1521 apr. J.-C.,
7,5 x 3,5 cm. © R. Velasco Alonso, INAH

40. Pendentif discoïdal en or Mixteca, Mexique, 1300-1521 apr. J.-C.,
7,5 x 3,5 cm. © R. Velasco Alonso, INAH

Coquille et os

Objets et ornements faits en coquille et gastéropodes, ossements et dents d'humains ou d'animaux.

A/ Bijoux

Pendentifs, pendants d'oreilles, pectoraux, colliers, anneaux.

41. Parure de coquillages percés, Aguateca, Guatemala, 600-900 apr. J.-C.,
moy. 6,5 x 2,5 cm. © MCD-MUNAE

42. Pendentif et pendants d'oreilles en coquillage, Dos Pilas, Guatemala,
250-900 apr. J.-C., pendants d'oreilles : 5,5 x 1,9 cm ; pendentif : diamètre 5 cm.
© MCD-MUNAE

B/ Objets cérémoniaux

Coquillages, ossements et dents travaillés.

43. Instruments de musique en ossements : flûte, Iximché, Guatemala,
900-1500 apr. J.-C., 21 x 4 cm ; racloir, Altar de Sacrificios, Guatemala,
600-900 apr. J.-C., 14,3 x 4,5 cm. © MCD-MUNAE

44. Os taillé Maya, Petén, Guatemala, 550-900 apr. J.-C., 14 x 6 cm.
© MCD-MUNAE



PÉRIODE PRÉHISPANIQUE (suite)

Lithiques

Objets travaillés dans différents types de pierres volcaniques, sablonneuses et sédimentaires.

A/ Jade et autres pierres vertes

Ornements tels que masques, figures, pectoraux, pendentifs, boucles d'oreilles, colliers et perles.



45



46



47



48



49



50



51



52



53



54

45. Masque anthropomorphe, Petén, Guatemala, 250-900 apr. J.-C., 12,3 cm. © MCD-MUNAE

46. Plaque en jadéite, Petén, Guatemala, 250-900 apr. J.-C., 9,5 x 8,5 cm. © MCD-MUNAE

47. Figurine zoomorphe, Petén, Guatemala, 250-900 apr. J.-C., 16,2 cm. © MCD-MUNAE

48. Collier Mexica de perles de pierre verte, serpentine et diorite, Mexique, 1300-1521 apr. J.-C., 2,5 x 52 cm. © R. Velasco Alonso, INAH

49. Pectoral en jade, Salvador, 250-900 apr. J.-C., 7 x 10,4 x 1,6 cm. © MUNA

50. Pendentif en pierre, versant caribéen, Costa Rica, 100-500 apr. J.-C., 7,4 x 3,8 cm. © Dirk Bakker, DIA-FS

51. Pectoral en jade, Salvador, 250-900 apr. J.-C., 6,9 x 3,7 x 1,3 cm. © MUNA

52. Pendentif « dios hacha », Gran Nicoya, Costa Rica, 1-400 apr. J.-C., 12,9 x 5,2 cm. © Dirk Bakker, DIA-FS

53. Parure de deux pendants d'oreilles, Petén, Guatemala, 250-900 apr. J.-C., 1 cm. © MCD-MUNAE

54. Pectoral à motif de natte, Copán, Honduras, 700-900 apr. J.-C., 20,1 x 3,5 x 1,9 cm. © IHAH

D'AMÉRIQUE CENTRALE ET DU MEXIQUE

B/ Sculpture

Figures humaines et animales, pierres à meuler, stèles, vases, panneaux, segments d'édifices, pétroglyphes.



55. Bretèche, Teotihuacan, État du Mexique, 200-650 apr. J.-C., 27,5 x 17 x 5,8 cm. © R. Velasco Alonso, INAH

56. Tête en pierre volcanique, versant caribéen, Costa Rica, 1000-1400 apr. J.-C., 15 x 13 cm. © Dirk Bakker, DIA-FS

57. Champignon zoomorphe, Kaminaljuyú, Guatemala, 400 av. J.-C.-250 apr. J.-C., 28,5 x 14,5 cm. © MCD-MUNAE

58. Pétroglyphe zoomorphe, Las Lagunas, Nicaragua, date indéterminée, 150 x 95 cm. © Edgar Espinoza, MNN

59. Sculpture cylindrique anthropomorphe, El Rama, Nicaragua, peut-être 800-1350 apr. J.-C., 50 x 15 cm. © Edgar Espinoza, MNN

60. Meule à bas-relief avec pilon, Gran Nicoya, Costa Rica, 600-1200 apr. J.-C., 23 x 22 x 134 cm. © Dirk Bakker, DIA-FS

61. Tenon zoomorphe, Kaminaljuyú, Guatemala, 250-900 apr. J.-C., 70 x 145 cm. © MCD-MUNAE

62. Linteau en calcaire Maya, Mexique, 650-900 apr. J.-C., 84,5 x 43,5 x 6 cm. © R. Velasco Alonso, INAH

63. Guerrier avec hache et tête trophée, versant caribéen, Costa Rica, 1000-1400 apr. J.-C., 61 x 38 cm. © Dirk Bakker, DIA-FS

64. Panneau avec glyphes, Petén, Guatemala, 550-900 apr. J.-C., 76 x 39 x 27 cm. © MCD-MUNAE

65. Stèle n° 3 de Machaquila, Petén, Guatemala, 550-900 apr. J.-C., 180 x 93 x 22 cm. © MCD-MUNAE

LISTE ROUGE DES BIENS CULTURELS EN PÉRIL

C/ Objets cérémoniaux

Excentriques, haches rituelles, jougs, masques, sceptres et maquettes.



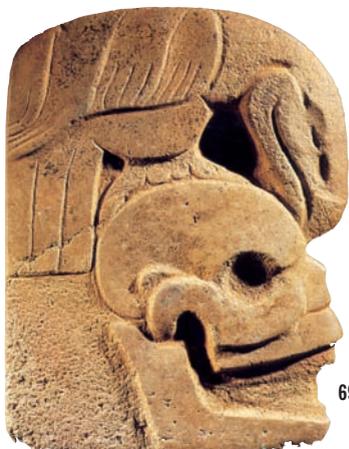
66



67



68



69



70



71



72



73



74

66. Masque votif en pierre verte Maya, Campeche, Mexique, 200-850 apr. J.-C., 10 x 10 x 5 cm. © R. Velasco Alonso, INAH

67. Masque de masse cérémonial, Gran Nicoya, Costa Rica, 1-500 apr. J.-C., 8,5 x 7,7 cm. © Dirk Bakker, DIA-FS

68. Masque zoomorphe en pierre verte Mezcala, Guerrero, Mexique, 900-1100 apr. J.-C., 12 x 10 x 8 cm. © R. Velasco Alonso, INAH

69. Hache anthropomorphe, côte sud, Guatemala, 550-900 apr. J.-C., 29,6 x 22,5 cm. © MCD-MUNAE

70. Hache cérémoniale ornithomorphe, Salvador, 250-900 apr. J.-C., 26,2 x 21 cm. © MUNA

71. Maquette en pierre verte Mezcala, Guerrero, Mexique, 400-1100 apr. J.-C., 13 x 9 x 2,9 cm. © R. Velasco Alonso, INAH

72. Joug à décoration zoomorphe, côte sud, Guatemala, 550-900 apr. J.-C., 10,5 x 38 cm. © MCD-MUNAE

73. Excentrique, Copán, Honduras, 600-800 apr. J.-C., 30,9 x 12,5 x 1,4 cm. © IHAH

74. Excentrique en silex, Altar de Sacrificios, Guatemala, 550-900 apr. J.-C., 13 x 5 cm. © MCD-MUNAE

D'AMÉRIQUE CENTRALE ET DU MEXIQUE

D/ Marbre et albâtre

Récipients lisses ou à reliefs.



75

75. Assiette tétrapode, hautes terres du Guatemala, 400 av. J.-C.-250 apr. J.-C., 6,8 x 22,5 cm. © MCD-MUNAE

76. Vase en marbre à anses zoomorphes, vallée de Sula, Honduras, 700-900 apr. J.-C., 15,7 x 11 cm. © IHAH



76



77

77. Coupe en marbre, vallée de Sula, Honduras, 700-900 apr. J.-C., 11,1 x 19,3 cm. © IHAH

E/ Obsidienne

Pointes de projectiles, excentriques, poinçons, couteaux.



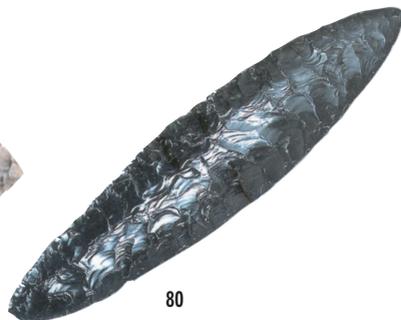
78

78. Poinçon et couteaux, Petén, Guatemala, 550-900 apr. J.-C., poinçon : 17 x 4,4 cm ; couteaux : 16,3 x 1,5 cm. © MCD-MUNAE



79

79. Excentrique, Uaxactún, Guatemala, 250-550 apr. J.-C., 13,7 x 7 cm. © MCD-MUNAE



80

80. Couteau, Dos Pilas, Guatemala, 250-900 apr. J.-C., 25 x 7 cm. © MCD-MUNAE

F/ Armes et outils

Pointes de flèches, couteaux, haches, racloirs, polissoirs ou masses.



81

81. Dague macrolame, Belize, 250 av. J.-C.-250 apr. J.-C., 22 x 4,5 cm. © BIA

82. Couteau et ciseau, Petén, Guatemala, 250-900 apr. J.-C., couteau : 17 x 7 cm ; ciseau : 17 x 8 cm. © MCD-MUNAE



82

83. Hache en jade, Salvador, 250-900 apr. J.-C., 13,4 x 6,7 cm. © MUNA



84. Anneau en pierre, côte sud, Guatemala, 250-900 apr. J.-C., 12 x 6 cm. © MCD-MUNAE



83



84

PÉRIODES COLONIALE ET RÉPUBLICAINE

Peinture

Sur toile, bois ou métal, à thèmes religieux (vierges, saints, anges) et civils (portraits).



85. *La Crucifixion*, Guatemala, XVIIIe siècle, 264 x 600 cm. © MAC

86. *La Vierge des sept douleurs*, Guatemala, XVIIIe siècle, 133 x 100 cm. © MAC

87. Huile sur toile avec cadre de bois, par R. D. González, Salvador, fin XIXe siècle, 88 x 74 cm. © MUNA

88. *Le Patriarche Saint Joseph avec un enfant*, Honduras, XVIIe siècle, 200 x 140 cm. © IHAH

Sculpture

Figures, reliefs ou fragments de retables représentant des images religieuses, taillés dans le bois, la pâte, l'ivoire et le gypse.

A/ Figures

Représentations de vierges, saints, christes et anges.



89. Sculpture en bois polychrome représentant le Christ flagellé, Salvador, XVIIIe siècle, 51 cm. © MUNA

90. Archange, Guatemala, XVIIIe siècle, 100 x 60 cm. © MAC

91. Saint Antoine de Padoue, Mexique, XVIIIe siècle, 62 x 21 cm. © R. Velasco Alonso, INAH

92. Archange Saint Michel, Mexique, XVIIIe siècle, 40 x 35 cm. © R. Velasco Alonso, INAH

93. Saint Joseph et l'enfant Jésus endormi, Guatemala, XVIIe siècle, 117 x 50 cm. © MAC

94. Sculpture articulée en bois représentant Saint Joseph, Salvador, XVIIe siècle, 50,3 x 18,5 cm. © MUNA

95. Immaculée Conception, Honduras, XVIIIe siècle, 165 x 50 cm. © IHAH

LISTE ROUGE DES BIENS CULTURELS EN PÉRIL

B/ Reliefs, retables et éléments architectoniques

Scènes religieuses, éléments végétaux et ornementaux.



96

96. *Saint Joseph avec l'enfant Jésus*, Guatemala, XVIII^e siècle, diamètre 171 cm. © MAC

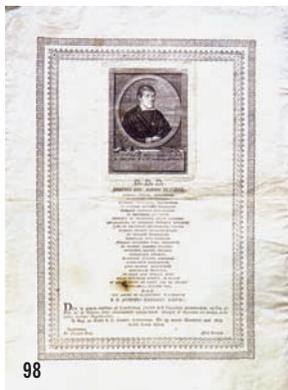


97

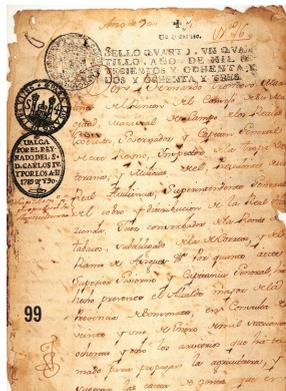
97. Des moines clarisses, Guatemala, XVIII^e siècle, 220 x 181 cm. © MAC

Documents

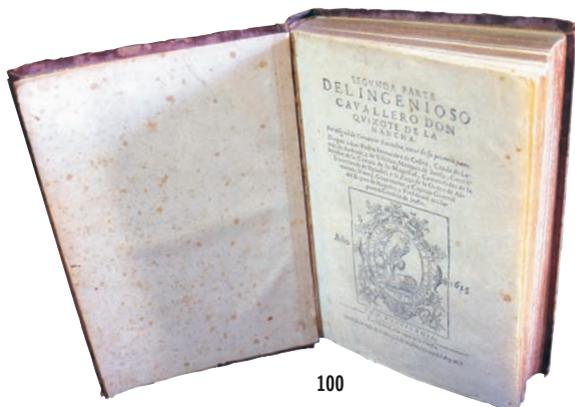
Manuscrits, imprimés anciens, cartes, plans et estampes.



98



99



100



101

98. Feuille imprimée à bordure ornée, Guatemala, date inconnue, 41,4 x 30,4 cm. © MCD-MLA

99. Document aux sceaux de la Couronne espagnole, Salvador, XVIII^e siècle, 21,5 x 31 cm. © MUNA

100. Livre (*L'ingénieur Hidalgo Don Quichotte de la Manche*), Guatemala, XVII^e siècle, 22 x 14,5 cm. © MCD-MLA

101. Manuscrit à couverture en cuir, Guatemala, XIX^e siècle, 28,8 x 20,5 cm. © MCD-MLA

D'AMÉRIQUE CENTRALE ET DU MEXIQUE

Orfèvrerie

Objets en argent et or à usage religieux et civil : calices, ostensoirs, encensoirs, crucifix, couronnes, lutrins, écussons, tabernacles, parements d'autels, candélabres, luminaires, ustensiles, parures, vaisselle, etc.



102. Calices, Honduras, période coloniale, 20 x 14 cm. © IHAH

103. Ostensoir anonyme, Mexique, XIXe siècle, 52 x 24 x 14 cm.
© R. Velasco Alonso, INAH

104. Plateau, Guatemala, XVIIIe siècle, 40 x 28 cm. © MCD

105. Chandelier, Guatemala, XVIIIe siècle, 40 x 16 cm. © MCD

106. Couronne impériale, Guatemala, XVIIIe siècle, 11 x 10 cm. © MCD

107. Devant de tabernacle, Guatemala, XVIIIe siècle, 108 x 121 cm. © MCD

108. Croix processionnelle, Guatemala, XVIIe siècle, 45 x 28 cm. © MCD

109. Lutrin, Guatemala, XIXe siècle, 40 x 38 cm. © MCD-MUNAE



Le Conseil international des musées (ICOM) est la principale organisation internationale des musées et des professionnels des musées qui s'engage à préserver, pérenniser et communiquer à la société la valeur du patrimoine mondial naturel et culturel, présent et futur, matériel et immatériel.

Avec plus de 27 000 membres dans 151 pays, l'ICOM constitue un réseau international de professionnels des musées spécialisés dans des disciplines de tout type.

Créé en 1946, l'ICOM est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif en relation formelle d'association avec l'UNESCO et qui jouit d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

La lutte contre le trafic illicite des biens culturels compte parmi les engagements prioritaires de l'ICOM. La *Liste Rouge des biens culturels en péril d'Amérique centrale et du Mexique* a été élaborée afin d'empêcher le pillage, le vol et l'exportation illégale de biens culturels de ces pays et de contribuer à la protection de leurs patrimoines culturels. Cette liste s'ajoute à la collection de Listes Rouges déjà publiées sur l'Afrique, l'Amérique latine, l'Irak, l'Afghanistan, le Pérou et le Cambodge.

<http://icom.museum/redlist>

Cette Liste Rouge a été élaborée avec le soutien généreux du :



*Département d'État des États-Unis
Bureau de l'Éducation et des Affaires culturelles*



INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS
CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MUSEOS

Maison de l'UNESCO

1, rue Miollis - 75732 Paris Cedex 15 - France

Tél : +33 (0)1 47 34 05 00 - Fax : +33 (0)1 43 06 78 62

Courriel : secretariat@icom.museum - Site Internet : <http://icom.museum>